



Nouvelles de la prévoyance 1/2017
Swisscanto Supra

L'exercice 2016: L'essentiel en un coup d'œil

2016: croissance solide, situation stable, défis persistants	2
Chiffres-clé 2016	4
Réserves	5
Degré de couverture	6
Placements de la fortune	7
Performance: Rapport de la Commission de placement	8
Franchise par la transparence	10



Swisscanto

Stiftungen/Fondations/Fondazioni

2016: croissance solide, situation stable, défis persistants

Chère cliente, cher client; chers assurés,

L'exercice annuel 2016 de Swisscanto Supra Fondation collective a eu beaucoup d'apports positifs: d'une part, les chiffres-clés de la Fondation affichent des tendances réjouissantes, d'autre part, les organes et le comité de direction de la Fondation ont été renouvelés et des jalons importants ont été posés pour l'avenir.

Sous ces auspices positifs, le comité de direction comme le conseil de fondation auront comme toujours à coeur pendant ce nouvel exercice de promouvoir la croissance et de réagir à l'évolution économique et politique avec toute la prudence et la prévoyance qui s'imposent.

Croissance solide

Swisscanto Supra Fondation collective s'est développée pendant l'exercice 2016: la somme du bilan comme les capitaux de prévoyance ont augmenté par rapport à l'année précédente. De plus, la Fondation a généré un excédent de produit qui a pu servir à la constitution de réserves de fluctuations de valeur. Cet excédent de produit provient en particulier du très bon résultat des placements.

L'année 2016 a aussi été une très bonne année pour les acquisitions: les entreprises ont rarement été aussi nombreuses que l'an passé à confier leur prévoyance professionnelle à Swisscanto Supra Fondation collective. Ce succès n'apparaît pas encore dans le présent rapport de gestion: les nouveaux contrats ne figureront que dans les chiffres du portefeuille de l'exercice 2017. Le succès des acquisitions est toutefois un signe clair de la confiance dont bénéficie Swisscanto Supra Fondation collective sur le marché.

Une situation économique toujours exigeante

L'environnement économique en général et l'évolution des intérêts en particulier restent difficiles pour la prévoyance professionnelle. Quand il s'agit de garantir la stabilité financière et la sécurité, la politique et la réglementation placent les prestataires de la prévoyance professionnelle devant de grands défis. La stabilité financière et la sécurité restent très élevées chez Swisscanto Supra. Il convient de mentionner tout particulièrement à cet égard le degré de couverture de Swisscanto Supra, qui était de 109.7% en fin d'année malgré un contexte économique et financier difficile.

Continuité dans la politique de prestations

Les changements permanents dans le contexte de placements conduisent Swisscanto Supra à contrôler et ajuster ses paramètres et sa stratégie de placement plus souvent que ce n'était encore le cas il y a quelques années. Ce contrôle a conduit durant l'exercice annuel 2016 à un ajustement de la rémunération des avoirs de vieillesse à 2.25%. Les clients et assurés de Supra bénéficient toujours d'une rémunération extrêmement attrayante: le taux d'intérêt minimum LPP est actuellement de 1.00% et peut être considéré comme un indicateur des possibilités du marché. Le fait que le conseil de fondation et les commissions spécialisées jugent supportable une rémunération plus élevée de 1.25 point de pourcentage témoigne de la structure solide et de la capacité de risque stable de Swisscanto Supra.

Le conseil de fondation maintient donc sa politique de prestations. Le fait que Swisscanto Supra rémunère depuis plusieurs années les avoirs de vieillesse en appliquant des taux d'intérêt nettement supérieurs au taux d'intérêt minimum fixé par le Conseil fédéral montre que les décisions prises à cet effet étaient justes. La valeur moyenne de la rémunération pour les dix dernières années est de 2.4% – un chiffre qui ne craint aucune comparaison sur le marché de la prévoyance professionnelle.

La réforme de la prévoyance vieillesse 2020 en voie d'adoption

Le projet «Réforme de la prévoyance vieillesse 2020» du conseil fédéral a été le sujet prédominant dans la branche des prestataires de prévoyance, ces dernières années. Après des consultations approfondies au Parlement, des débats très animés au sein des partis et des commissions et des prises de position engagées des groupements d'intérêts, ce grand projet devrait aboutir bientôt.

La prévoyance professionnelle expliquée clairement sur www.swisscanto-fondations.ch

L'ensemble du 2^e pilier a la réputation d'être absolument incompréhensible pour les profanes. Les détails en sont, sans aucun doute, complexes et peu intuitifs, tant dans les textes de loi que dans la mise en œuvre concrète. Les fondations Swisscanto se sont donc fixé pour tâche d'en expliquer les tenants et aboutissants à leurs clients et aux personnes assurées. C'est également dans ce souci que Swisscanto Supra a

entièrement repensé son site Internet. Des histoires divertissantes, des textes spécialisés écrits avec un grand souci de clarté ou encore de brèves animations très parlantes rendent la prévoyance professionnelle, sinon plus simple, au moins plus compréhensible. Une visite sur www.swisscanto-fondations.ch vous aidera à mieux vous y retrouver dans la jungle d'informations sur la prévoyance professionnelle.

Continuité malgré de nouvelles têtes

Par le passé, les fondations Swisscanto – Fondation collective, Supra Fondation collective et Fondation de libre passage – étaient dirigées toutes trois par le même directeur administratif exerçant cette triple fonction. En raison des exigences réglementaires croissantes, le comité de direction a été scindé en 2016, et le comité de direction de la Fondation de libre passage Swisscanto et de la Fondation collective Swisscanto Supra a été confié en mars à Dr. Svenja Schmidt. En avril 2016, deux postes vacants au sein du conseil de fondation ont été pourvus: Roland Sauter et Prof. Dr. Marc Hürzeler – deux experts reconnus en prévoyance et assurances sociales – ont rejoint le conseil de fondation. Toujours durant l'exercice annuel 2016, la Fondation collective Swisscanto Supra a procédé pour la première fois à des élections au conseil de fondation auxquelles toutes les œuvres de prévoyance étaient appelées à participer. Pour la mandature commençant le

01.01.2017, le conseil de fondation accueille désormais aussi deux représentants des assurés, madame Heidi Ott et monsieur Markus Rusch.

Malgré, ou peut-être aussi à cause de tous ces changements, le conseil de fondation et le comité de direction assument leurs tâches respectives avec un engagement sincère et la plus grande diligence, mais ont surtout su instaurer une collaboration en toute confiance. Swisscanto Supra confirme ainsi sa stabilité; une poursuite du travail dans la continuité est garantie. Le conseil de fondation, la directrice administrative et les collaborateurs et collaboratrices de Swisscanto Supra continuent à s'engager jour après jour pour répondre au mieux aux besoins et aux exigences de nos clients et assurés. C'est la confiance de nos clients et assurés qui nous motive et nous soutient, et nous vous en remercions.



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Dr. Svenja Schmidt
Directrice
administrative



Chiffres-clé 2016

Effectifs	2016	2015	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	214	208	6	2.9
Placements de la fortune (en CHF Mio.)	243	232	11	4.7
Nombre de contrats	336	346	-10	-2.9
Personnes assurées	1 378	1 383	-5	-0.4

Effectifs

La Fondation a été en croissance durant l'exercice 2016 tant au niveau du capital de prévoyance que des placements de capitaux. Le capital réglementaire s'est accru de 2.9%, les placements de capitaux de 4.7%. En revanche, le nombre de

contrats et donc le nombre de personnes assurées ont très légèrement reculé. Comme l'exercice 2016 a toutefois été très fructueux en termes d'acquisitions, ce recul du portefeuille devrait être compensé durant l'exercice annuel 2017.

Cotisations versées	2016	2015	Variation absolue	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs (en CHF Mio.)	16.9	17.2	-0.3	-1.7
Primes uniques	7.0	2.3	4.7	204.3
Total	23.9	19.5	4.4	22.5

Cotisations versées

Compte tenu du développement du portefeuille en 2016, les recettes provenant des primes périodiques des employés et des employeurs ont diminué durant l'exercice, même si ce n'est que de 1.7%. En revanche, les primes uniques des assu-

rés ont augmenté au total de CHF 4.7 millions. Il en résulte globalement une augmentation de 22.5% des recettes provenant des cotisations en 2016.

Provisions et réserves

Provisions techniques

Dans la mesure où l'ensemble des risques d'assurance sont correctement couverts, la constitution de provisions techniques n'est pas nécessaire au sein de la fondation.

Placements de la fortune; réserve de fluctuation de valeurs et objectif fixé pour la réserve de fluctuation de valeurs

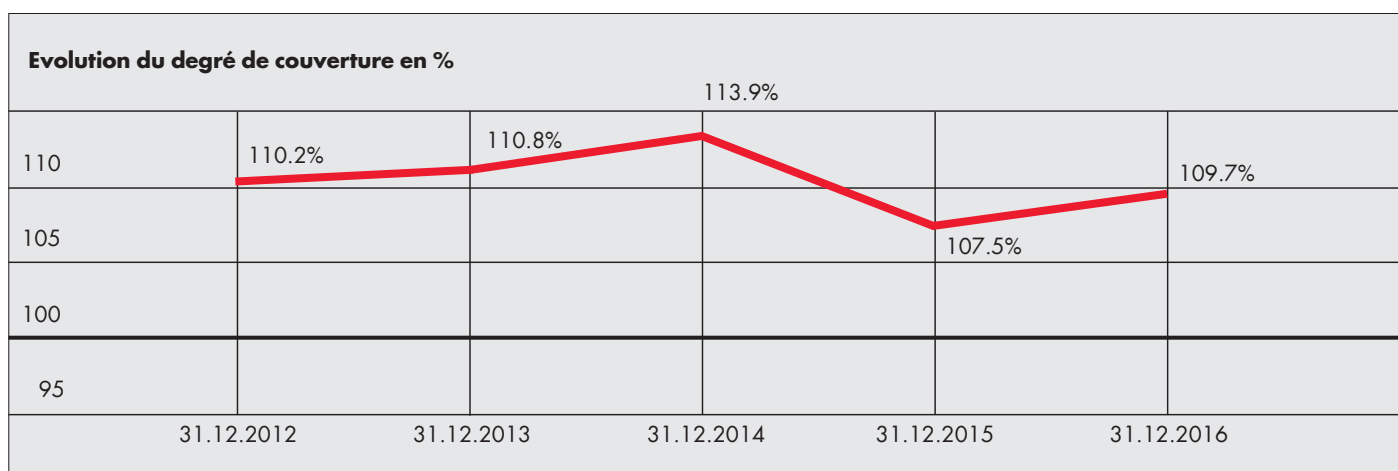
	31.12.2016 en CHF	31.12.2015 en CHF
Actifs	242 863 834	232 844 654
Réserve de fluctuation de valeurs	20 681 830	15 623 935
Objectif fixé pour la réserve de fluctuation de valeurs	32 063 138	30 877 008

Degré de couverture

Le degré de couverture de la Fondation évolue durablement de manière stable. À la fin de l'exercice, il était de 109.7%, soit 2.2 points de pourcentage de plus que l'année précédente. Sur cinq ans, le degré de couverture a varié entre des valeurs allant de 107.5% en 2015 à 113.9% en 2014. Depuis

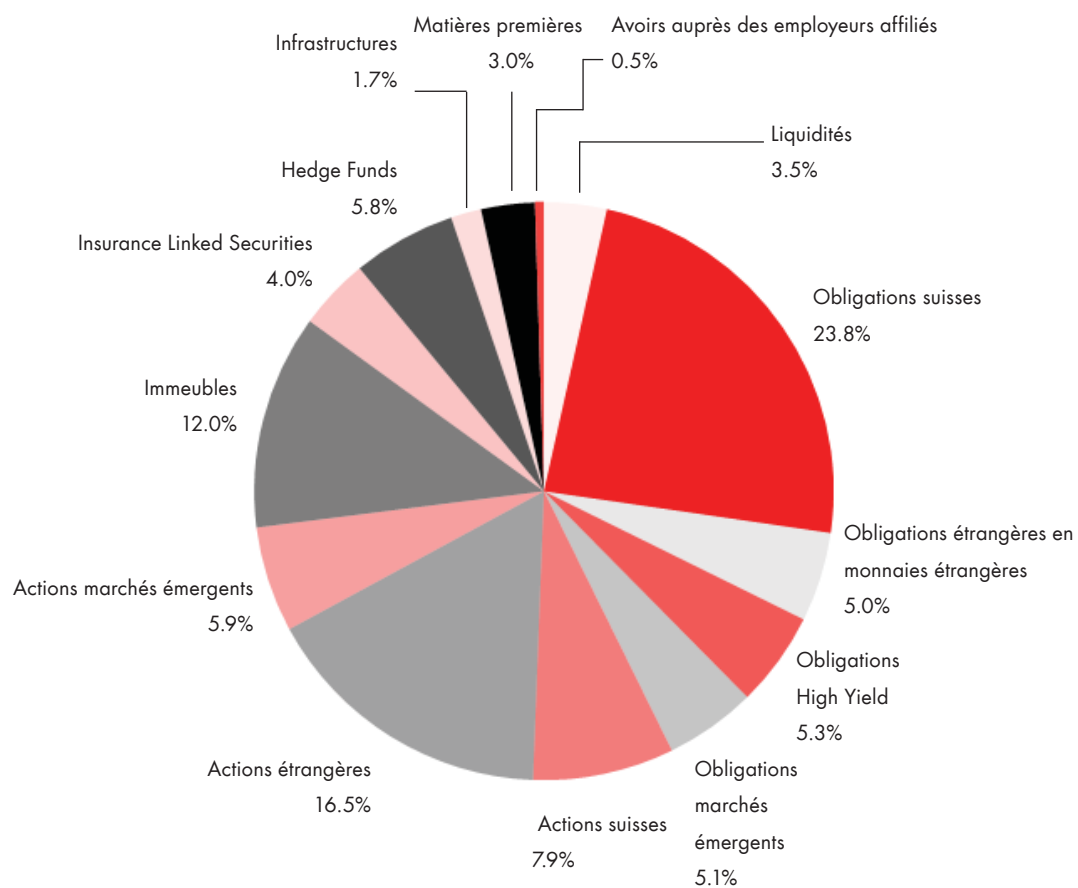
la crise financière de 2008, le degré de couverture de la Fondation collective Supra n'est jamais tombé en-dessous de 105%, ce qui montre bien que la fondation est pour ses clients et assurés une partenaire fiable et digne de confiance.

Degré de couverture	2016	2015
Degré de couverture au 31.12. (en %)	109.7	107.5



Placements des capitaux

Asset Allocation au 31.12.2016



Placements des capitaux totaux (100%): 234.0 Mio. CHF

Performance: Rapport de la Commission de placement

Rétrospective

Pour les catégories de placement à risque, l'année 2016 a commencé par de violents revers de cours, notamment à cause de la résurgence des préoccupations concernant la croissance dans l'empire du Milieu. Aux Etats-Unis aussi, les données macroéconomiques et les rapports des entreprises sont restés en deçà des prévisions générales, entraînant la crainte d'une récession mondiale. Pour contrer ces risques, divers instituts d'émission ont décidé de mettre en oeuvre de nouvelles mesures d'assouplissement de grande ampleur. Au deuxième trimestre, les économies des marchés émergents se sont stabilisées, et les chiffres de la croissance dans les pays industrialisés ont repris de la vigueur. Le retour de l'optimisme a inversé la tendance sur les marchés d'actions au printemps, et la reprise significative du prix du pétrole a soutenu ce mouvement.

C'est sans nul doute le référendum sur le Brexit qui a dominé la scène politique au premier semestre. En raison des résultats très serrés annoncés par les sondages, les marchés financiers et les marchés des matières premières se sont montrés extrêmement nerveux et volatils avant les résultats du vote. Après le vote, les turbulences ont été violentes et, pendant un temps, la propension au risque s'est beaucoup atténuée.

Malgré les fortes craintes conjoncturelles, l'«effet Brexit» a perdu de son dynamisme dès les semaines qui ont suivi. Les facteurs fondamentaux positifs de l'économie américaine, avec la période de publication des bilans, ont ensuite occupé de plus en plus le devant de la scène, rétablissant le moral des investisseurs. Les signes laissant penser que l'institut d'émission pourrait abandonner bientôt ses mesures d'assouplissement monétaire se sont ensuite multipliés pendant le reste de l'été. L'inflation en hausse et les déclarations de plusieurs représentants de la Fed allant dans le sens d'une politique monétaire plus stricte laissaient entrevoir un relèvement prochain des taux américains, ce qui a eu pour effet une stagnation des marchés d'actions.

Au dernier trimestre, tout a tourné autour de l'élection présidentielle américaine. La victoire du républicain Donald Trump a créé la surprise et irrité les marchés à court terme. Mais le ton modéré de Donald Trump lors de son discours de victoire et sa volonté affichée de stimuler l'économie par des baisses d'impôts et des dépenses fiscales plus élevées ont accru l'appétence au risque des investisseurs et ont entraîné une hausse des marchés d'actions et de l'USD.

Résultat du portefeuille

La performance réalisée en 2016 est extrêmement réjouissante (+4.9%). Le résultat positif est dû en particulier aux catégories de placement qui avaient réalisé une performance négative l'année précédente. C'est notamment le cas des obligations à haut rendement (+11.2%), des obligations des marchés émergents (+8.1%), des actions des marchés émergents (+15.5%) et des matières premières (+11.5%). Les autres catégories affichent des résultats solides. Mentionnons par exemple l'immobilier (+5.8%) qui a profité à nouveau de la baisse des intérêts. Les obligations CHF (+1.6%), malgré un résultat à nouveau positif, ont pesé sur la performance globale. Il ne faut plus s'attendre à une performance très élevée de cette catégorie à l'avenir, d'autant plus que le rendement courant est en moyenne légèrement négatif, et que des pertes de cours sont à prévoir en cas de hausse des intérêts.

Stratégie et réallocations

Fin 2015, du fait des perspectives de rendement moins bonnes, la quote-part d'obligations CHF avait été réduite de 9% en faveur des actions et, surtout, des placements alternatifs (infrastructure/Hedge Funds). Jusqu'à présent, cette décision s'est révélée judicieuse, d'autant plus que les produits des nouveaux investissements ont été nettement meilleurs par rapport aux obligations CHF. Comme la situation en matière d'intérêts s'est encore aggravée depuis, et que le simple fait de détenir des obligations peut entraîner un rendement négatif, le Conseil de fondation a de nouveau réagi et a encore réduit de 5% la quote-part d'actions en début d'année en faveur des hypothèques. Depuis le début de l'année, la quote-part d'obligations CHF s'élève à 19%. L'an dernier, divers portefeuilles ont été constitués et développés dans le segment des placements alternatifs.

Risk Management Overlay

Pour des raisons liées au risque, Swisscanto Fondation collective a mis en place un système de contrôle du risque (risk overlay). En cas d'évolution du marché trop négative, la quote-part d'actions est réduite. Cette protection contre le risque a été activée au printemps, ce qui a eu des répercussions légèrement négatives sur la performance.

Perspectives

Bien que nous ayons tout lieu de nous réjouir de la performance de l'an passé, il va devenir de plus en plus difficile pour l'ensemble de la branche de réaliser les objectifs de rendement requis. Les perspectives de rendement des placements à valeur nominale se sont assombries, et les évaluations des actions ne sont plus aussi avantageuses. Toutefois, les actions seront soutenues, du moins cette année, par des perspectives de gains à nouveau positives et une meilleure croissance. Nous sommes convaincus que les ajustements apportés à la stratégie ainsi que la gestion du risque ont créé les conditions qui nous permettront de relever avec succès les défis futurs.

Nous nous attendons à une année 2017 passionnante pour les placements.

Franchise par la transparence

Partenariat solide

Swisscanto Supra est une entreprise commune des Banques Cantonales et de Helvetia Assurances. Elle offre un complément à Swisscanto Fondation collective par des solutions de prévoyance du personnel dans le domaine surobligatoire. Le savoir-faire de Swisscanto dans le domaine des placements et de la prévoyance, la sécurité de la couverture du risque par l'une des plus grandes assurances de Suisse et, basé sur la confiance, le solide ancrage des Banques Cantonales auprès de la population et des entreprises, forment la base d'un partenariat unique et fort dans le domaine de la prévoyance professionnelle des cadres.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions financières à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective et Swisscanto Supra; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Swisscanto Supra, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77
info@swisscanto-fondations.ch

Informations complémentaires sur

www.swisscanto-fondations.ch



Swisscanto

Stiftungen/Fondations/Fondazioni